

« Superfluité d'habits » et « superfluité de langage ». Morales du vêtement et du discours au XVI^e siècle

Gérard MILHE POUTINGON
Université de Rouen
CÉRÉDI – EA 3229

Jacques Faye d'Espeisses, président au Parlement de Paris, invite les membres de cette institution qui, « depuis quelque temps en çà [...], entremeslent dedans leurs plaidoyers des allegations superfluës », à « retrancher la superfluité de leur langage », à éviter les « infinies redondances » d'une vaine et prétentieuse rhétorique de la citation, en établissant une analogie entre manière de se vêtir et manière de dire : « Nostre parler doit estre masle, habillé de court comme les hommes, et non de long comme les femmes. » Quelques aspects de cette analogie vont être examinés ici. Comme on le constatera, celle-ci implique des discours accessoires (citations, notes, digressions...), susceptibles d'être considérés comme des pièces inutiles surchargeant le propos.

Morale de la « marquetterie disjointe »

Il est d'abord nécessaire de rappeler que la tradition oppose deux digressions¹. Est tolérée, parfois valorisée, la digression courte, issue de la cause et utile à celle-ci. À l'inverse, la digression trop longue et étrangère au sujet, simple bavardage ennuyeux, est jugée inconvenante. Le détour convenable repose donc sur deux critères : la brièveté et la pertinence. Cette dernière est le critère majeur, car la brièveté consiste moins à dire peu qu'à dire à bon escient. Une digression est donc courte si elle sait intéresser ou divertir ; la digression inconvenante est trop longue parce qu'elle ennueie ou dérange. Comme le dit Fabri, la « digression » ne « doibt point estre longue [...] car les auditeurs se resjouyssent de ouyr brief et mieulx retiennent, et se fait en [gardant] ses principaulx pointz de sa matiere sans vaguer »².

N'entretenant avec les « principaulx pointz » du sujet qu'un rapport lointain voire inexistant, les mauvaises digressions sont couramment considérées comme des insertions d'éléments disparates, empruntés çà et là au hasard des lectures. Voici par exemple comment Vigenère critique les détours de Chalcondyle :

Mais en une mesme choses, la dissimilitude et inégalité sont tousjours vicieuses : ce qui nous a si bien esté depeint tout au commencement de l'art Poétique [...], sous la figure d'une Chimere laide, hideuse, et de mauvaise grace. Nonobstant cela toutesfois, il semble qu'on nous ait icy basti une histoire tenant je ne sçay quoy de ce monstre, tant il y a d'interruptions entrelassees, de digressions et extravagances hors du droict et legitime propos, pour enjamber sur des discours estrangers, peschez au loing, et non autrement necessaires ; au lieu de suivre le fil et theme de sa narration, dont l'on ne se doit jamais desvoyer ne distraire que bien à point. En sorte que tant de

¹ Je me permets de renvoyer à mon ouvrage *Poétique du digressif. La digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 20 sqq.

² *Le Grand et vrai art de pleine rhétorique*, éd. A. Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 73. Cette norme perdurera. Voici par exemple ce que dit Furetière des digressions : « On pardonne les digressions quand elles sont fort courtes et à propos » (*Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, 1690).

menuës parcelles, et fragmens ramassez de costé et d'autre pour enchasser parmi les pieces principales, se rapportent à quelque marquetterie toute disjointe et desmanchee, où l'ordonnance ne suit et regne pas d'un bout à autre telle qu'elle debvroit³.

Contrairement aux digressions convenables, produites « bien à point », celles de l'historien grec sont des pièces rapportées, des « fragmens ramassez ». Mais la digression « impertinente » n'est pas le seul type discursif à subir de telles critiques. Faye d'Espeisses, dans le passage cité *supra*, écrit à une époque où l'usage des citations perd de son crédit dans l'éloquence parlementaire⁴. Après avoir été en vogue, la citation systématique apparaît comme une interruption superflue du propos, une « incrustation empruntée » produisant un discours « embrouillé de divers langages »⁵. La métaphore des « fragmens ramassez » peut donc aussi lui être appliquée :

Les Advocats depuis quelque temps en ça, sont entrez en une battologie et verve qui corrompt toute l'eloquence : ils entremeslent dedans leurs plaidoyers des allegations superflues, non pas de loix, car cela est quelques fois necessaire, mais de *passages ramassez*, que Seneque appelle *suppellectilem*. [...] Nous admonestons, tant qu'il nous est possible, ceux qui plaideront, s'abstenir de telle façon de faire, et le temps qu'ils mettent à affuster leurs passages, qu'il l'employent comme cest Orateur Grec, à retrancher la superfluité de leur langage, et le rendre mouëlleux, nostre parler doit estre masle, habillé de court comme les hommes, et non de long comme les femmes⁶.

En fait, tous les assemblages incongrus d'éléments délocalisés, placés hors de leurs lieux propres, sont susceptibles d'être dénoncés par la tradition rhétorique. La Chimère horacienne, à laquelle Vigenère fait allusion, est l'une des plus célèbres de ces dénonciations. Dans l'*Art poétique*, Horace se moque d'un peintre qui voudrait « ajuster sous une tête humaine le cou d'un cheval et appliquer des plumes de diverses couleurs sur des membres pris de tous côtés, dont l'assemblage terminerait en hideux poisson noir ce qui était en haut une belle femme ». Un tel corps, « dont les pieds et la tête » ne répondent pas « à un type unique », serait aussi ridicule qu'un poème au « début imposant et qui promet de grandes choses », auquel seraient « cousus un ou deux lambeaux de pourpre faits pour resplendir au loin », et qui se perdrait en considérations hors de propos :

Peut-être savez-vous représenter un cyprès : qu'importe à l'homme qui vous paie pour être peint se sauvant à la nage, ses vaisseaux brisés et tout espoir perdu ? [...] Bref, l'œuvre sera ce qu'on voudra, il faut tout au moins qu'elle soit simple et une⁷.

Peletier, traduisant ces vers, ne manque pas de les situer dans la perspective de la pertinence : « Mais quoi ? cela ici n'est pertinent / Et diroit lon de toi incontinent / Tu es celui qui faiz peindre un Cipres »⁸. Digressions inconvenantes, citations superflues, parenthèses hors de propos, annotations et commentaires trop longs... Ces « allongeaills » qui ne relèvent pas du sujet principal mettent à mal l'unité de l'œuvre.

³ *Histoire de la decadence de l'empire grec de Chalcondyle*, Paris, L'Angelier, 1577, n. p.

⁴ Voir M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel, 1994, *passim* et L. Petris, *La Plume et la Tribune*, Genève, Droz, 2002, p. 220 *sq.*

⁵ Alexandre de Filère, cité par M. Fumaroli, *op. cit.*, p. 605.

⁶ Jacques Faye d'Espeisses, « Première remonstration faite en la cour de Parlement de Paris, après la feste de Pasques. 1581 », dans *Harangues et actions publiques des plus rares esprits de nostre temps...*, Paris, Jean de Heuqueville, 1609, p. 133. Sur les « remonstrances », voir M. Fumaroli, *op. cit.*, p. 475 *sq.*

⁷ *Art poétique*, I, v. 1-23.

⁸ *L'Art poétique d'Horace traduit en Vers François*, Paris, Vascosan, 1545, f. 7 v°.

De telles superfluités font couramment l'objet de condamnations morales. Inutiles et « extravagants », quand ils ne sont pas produits par des fous ou des idiots (voire des femmes⁹...), ces bavardages ne peuvent être que le fait d'individus dont la seule motivation est le souci « glorieux » de soi-même :

C'est un usage, presque général aujourd'hui, de se jeter, aussitôt après la narration, dans un lieu commun, où l'orateur peut se donner carrière, et d'y faire une excursion brillante, aux applaudissements des assistants. Né de l'ostentation déclamatoire, cet usage a passé de l'école au barreau, depuis que les avocats se sont avisés de préférer, dans la plaidoirie, leur propre gloire à l'intérêt de leurs clients¹⁰.

C'est pourquoi nos lettrés prennent souvent soin de se défendre d'avance d'une telle accusation :

Les autres pensent que j'ay recherché industrieusement plusieurs digressions et hors de propos pour faire une vaine parade de suffisance, et me rendre admirable au vulgaire¹¹.

Les propos d'Horace sont très souvent cités au XVI^e siècle assortis de jugements relatifs à la morale et l'éthique. Après avoir formulé la nécessité d'« exposer brièvement et clairement le sujet », l'auteur jésuite de la *Ratio studiorum* ajoute qu'il faut éviter « la poursuite d'argumentations prétentieuses de pur apparat [et] toutes les autres pratiques de ce genre » :

Des maîtres fort vaniteux, en cherchant par un tel étalage à se faire une réputation de savants auprès des ignorants, [...] entendent souvent ce dicton qu'on lance communément aux sots : « mais ce n'était pas maintenant le lieu : peut-être sais-tu simuler un cyprès... »¹².

L'histoire du rapport entre babil et vanité est longue. Disons sommairement que la vanité de l'orateur inepte subit, au XVI^e siècle, le double poids des condamnations morales de l'Antiquité et de la conviction chrétienne selon laquelle les bavards auront à répondre de leurs paroles inutiles : « Je vous le dis, toute parole oiseuse que disent les hommes, ils en rendront compte au jour du jugement »¹³. Chez Verville, par exemple, c'est par ironie que l'un des devisants « change de propos » pour se plaindre de ce qu'il faudra, le jour du jugement, rendre compte de toute « parole oiseuse »¹⁴. Aux fondements de cette idée se trouve la doctrine du *Verbum abbreviatum*, selon laquelle la parole de Dieu est aussi brève qu'efficace¹⁵ :

Personne n'a plus brièvement ni plus efficacement condamné le défaut de bavardage que le Seigneur lui-même dans l'Évangile, quand il déclara qu'au jour du jugement il faudrait rendre compte de tout langage oiseux. [...] Futilité et vanité sont liées, comme j'ai dit, à la loquacité. Or s'il est vrai que Dieu parle très rarement, et parle brièvement, ses paroles sont tout à la fois parfaitement vraies et parfaitement efficaces¹⁶.

⁹ « Les digressions s'expliquent par la grossièreté d'esprit des temps héroïques, alors que les hommes étaient incapables de s'en tenir à ce qui ne se rapportait que directement au sujet ; nous l'observons encore chez les faibles d'esprit et surtout chez les femmes » (Vico, cité par R. Sabry, *Stratégies discursives*, Paris, EHESS, 1992, p. 51).

¹⁰ Quintilien, *Institution oratoire*, IV, 3, 1.

¹¹ *Les Œuvres de Guillaume de Salluste, sieur du Bartas*, Paris, Claude Rigaud, Jean de Bordeaulx, Toussaintz du Bray, 1611, « Au lecteur », n. p.

¹² *Ratio studiorum*, éd. A. Demoustier, D. Julia et al., Paris, Belin, 1997, p. 250-251.

¹³ *Matthieu*, XII, 36.

¹⁴ *Le Moyen de parvenir*, éd. I. Zinguer, Nice, CMMC, 1985, p. 22.

¹⁵ Voir H. de Lubac, *Exégèse médiévale*, t. III, Paris, Aubier, 1961, p. 189-190.

¹⁶ Érasme, *La Langue*, éd. J.-P. Gillet, Genève, Labor et Fides, 2002, p. 170-171.

Rabelais évoque le *Verbum abbreviatum* au début du prologue du *Tiers Livre* : l'aveugle de l'évangile de Marc s'en remet au « commandement de celluy qui est tout puissant, et le dire duquel est *en un moment* par effect représenté »¹⁷.

En somme, « il faut ouvrir et clorre à propos » la bouche, car elle est « l'entree et l'issue de l'ame »¹⁸. Autrement dit, le discours reflète le degré d'humanité de son producteur : « le langage suit les mœurs et se forme à nostre maniere de vivre » dit Pierre de Lancre en citant Sénèque¹⁹. Or l'*humanitas* est le ciment de la société civile. Il en résulte que langage et société sont associés par une nécessité commune : les faits de langage bien ordonnés doivent reposer sur le « propre », de la même façon que concorde et pertinence doivent gouverner notre vie quotidienne.

Vigenère établit ainsi « une fort belle analogie et proportion » entre la formation de l'« oraison » et la « disposition d'un estat », les lettres représentant « la populasse et l'ordre des artisans, et laboureurs », les syllabes « les bourgeois », « les diction, la noblesse et les principaux et plus apparents citoiens ; les clauses, les Princes et grands seigneurs ; et finalement l'œuvre complect, le souverain magistrat [...], le tout selon leurs reings et degrez »²⁰. De cette conception découle l'idée qu'un discours déréglé fragilise une société :

Telle la vie, tel est le langage [...]. Du licentieux parler naist la licence du faire. C'est pourquoy la parole d'un homme sage, ainsi que la vie, doit estre posee et rassise. Et si une Republique se desbauche, le langage effeminé descouvre la dissolution²¹.

Contre les bavards impertinents, Guillaume du Vair dit de même que « ne parler pas souvent, mais à propos, c'est la marque d'un bon bourgeois, et qui ne cherche que le bien du pays »²². Dans le *Quintil Horacian*, Aneau prend pour cibles non seulement les digressions « inconséquentes » de la *Deffence* mais aussi toutes ses liaisons non pertinentes. Il associe dans une même critique le fait que le second livre de la *Deffence* soit « impertinemment » joint au premier et qu'il soit un art destiné aux poètes, gens inaptes à garantir la civilité dès lors qu'ils se laissent aller à de « subtiles jongleries »²³. De telles connexions relèvent davantage des « plaisantes folies et sottes amourettes » poétiques que du bien dire pratiqué « ès grandes cours Impériales, Royales, Principales et Seigneuriales, ès grands Conseils, Parlements, et ambassades, [...] ou en très bon et pur langage Français sont traitées et déduites diverses choses graves et honnêtes appartenantes et nécessaires à la vie commune et à la conservation de la socialité des hommes ». Aneau loue le bel usage des cours et des conseils non pour le prestige de ses locuteurs mais parce que, par la propriété de ses termes et la juste connexion de ses propos, ce langage œuvre au bien commun : le style des avocats, des parlementaires, des diplomates et des conseillers, « tous chargés de maintenir la paix entre les membres de la nation » exprime un « idéal de civilité et de consensus social »²⁴.

¹⁷ *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon et F. Moreau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 345.

¹⁸ Pierre de Lancre, *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*, Paris, L'Angelier, 1610, f. 354 r^o.

¹⁹ *Lettres à Lucilius*, 114.

²⁰ *Traicté des chiffres*, Paris, L'Angelier, 1587, f. 43-44.

²¹ Pierre de Lancre, *op. cit.*, f. 125 r^o.

²² *Recueil des harangues et traictés du S^r Du Vair*, Paris, L'Angelier, 1610, p. 162.

²³ *Le Quintil horacien*, dans *Traictés de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Livre de Poche, 1990, p. 205.

²⁴ Voir D. Trudeau, *Les Inventeurs du bon usage*, Paris, Minuit, 1992, p. 63.

Le discours incongruent et bavard est donc une incivilité. Aux yeux de l'humanisme chrétien, il est même l'une des manifestations de la « honte »²⁵, de la culpabilité de l'homme due à son dévoiement de la loi de charité. Le philaute bavard considère en effet son prochain non comme un frère mais comme un simple faire-valoir. Seulement attentif à lui-même, il néglige la loi de *charitas* pour produire des discours « glorieux ». Ce faisant, il met en péril l'harmonie de la cité, idéalement construite sur la cohérence des catégories sociales et la solidarité des individus, valeurs manifestées dans l'harmonie rhétorique du discours.

Langage et vêtement

Qu'en est-il du vêtement ? On sait qu'il indique d'abord une manière d'être au monde :

Le vêtement est en effet plus qu'un *vestitus*, qu'un assemblage de textiles et de peaux. Il est aussi un *habitus* (l'habit au sens du XVI^e siècle) c'est-à-dire l'expression de manières de vivre et de façons d'être dans un corps social donné²⁶.

Par conséquent, juger un vêtement revient à juger un individu, avec ses comportements et ses façons d'entretenir des relations avec autrui. De surcroît, s'habiller constitue un discours. C'est une forme d'expression régie par une sémantique (des couleurs, des accessoires...) et une sorte de grammaire (qui codifie l'assemblage de ses parties), l'ensemble extériorisant un état d'âme. Dans son *Recueil de la diversité des habits*, François Desprez, propose des portraits d'individus dont les habits reflètent diverses catégories sociales. À plusieurs reprises, manière de se vêtir et façon de parler sont mises en parallèle : bien que vêtu « en habit mobile », le « gentilhomme françois » est « constant en parole et vertu »²⁷ ; le vêtement du courtisan montre combien « d'eloquence il entand la mesure »²⁸ ; le bourgeois parisien dont le « parler est subtil » est « honneste [...] en sa vesture »²⁹ ... Le vêtement est bien un langage.

Cette analogie se traduit par le fait que *textus*, qui signifie « tissu », est dès l'Antiquité employé métaphoriquement pour désigner la parole de l'orateur³⁰ puis, à partir du Moyen Âge, avec le sens de « texte »³¹. Le métalangage littéraire a pu ainsi s'approprier le vocabulaire du tissage, comme en témoigne ce jugement de Pasquier sur certains historiens : « Je ressens en la plupart d'eux un fil de langage mal tissu, une liaison mal cousue »³². Louis Richeome loue « les pourfils et couleurs d'un discours bien tissu »³³ ...

On conçoit que, dans un tel contexte, la manière de s'habiller puisse être évaluée selon des valeurs morales semblables à celles qui servent à juger les façons de dire.

²⁵ « Et nul ne peut estre babillard, que premierement il n'ait beu toutes ses hontes » (Pierre de Lancre, *op. cit.*, f. 125 r^o).

²⁶ I. Paresys, « Paraître et se vêtir au XVI^e siècle : morales vestimentaires », dans M. Viallon (éd.), *Paraître et se vêtir*, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2006, p. 13.

²⁷ *Recueil de la diversité des habits*, Paris, Richard Breton, 1564, f. 44 v^o.

²⁸ *Ibid.*, f. 46 v^o.

²⁹ *Ibid.*, f. 48 r^o.

³⁰ Quintilien, *Institution oratoire*, IX, 4, 13 et 17.

³¹ Voir par exemple J. Scheid et J. Svenbro, *Le Métier de Zeus. Mythe du tissage et du tissu dans le monde gréco-romain*, Paris, Errance, 2003 et O. Blanc (éd.), *Textes et textiles du Moyen Âge à nos jours*, Paris, ENS Éditions, 2008.

³² *Recherches de la France*, tome I, éd. M.-M. Fragonard, F. Roudaut *et al.*, Paris, Champion, 1996, p. 256.

³³ *Trois discours pour la religion catholique*, Bordeaux, Simon Millanges, 1599, p. 622.

L'une des sources de cette conception est Sénèque, dont Pierre de Lancre mentionne les propos sur Mécène :

Le Stoïque reprend Mecenas Chevalier Romain, de ce qu'il avoit autant d'afféterie et de vanité en son parler qu'en son equipage, qu'en sa suite, qu'en sa maison : de ce qu'il affectoit l'obscurité, qu'il avoit un langage d'homme enyvré, une parole enveloppee, extravagante et licentieuse³⁴.

Equipage désigne un ensemble de biens, de matériels et, notamment, des vêtements. De fait, dans sa lettre, Sénèque critique l'« excessive manie d'être vu » de Mécène, en particulier sa manière de s'habiller, semblable à celle de s'exprimer :

Son style n'est-il pas aussi relâché que sa robe sans ceinture, et son expression aussi prétentieuse que sa parure, son cortège, sa maison, son épouse ? C'était un homme d'un beau génie, s'il lui eût donné une plus saine direction, s'il n'avait eu peur de se faire comprendre, si sa diction même n'était débraillée³⁵.

Les moralistes du XVI^e siècle, prompts à dénoncer la superfluité discursive comme le symptôme d'une corruption morale, considèrent ainsi le vêtement comme une manifestation de ce même vice de vanité :

Ceux qui sont aussi dignes de grande reprehension et infamie, qui se fardent, et parfument d'onguents, se parent sans difference de sexe, ont leurs cheveux frizés, crespés, et lascifs : la chemise ouvree, fraisée, et goderonnee : les chausses decoupees, façonnees, et nervees : le visage poli, fardé et luisant : les habits pompeux, delicieux, et debordés, accompagnés de mœurs corrompues, de parole blandissante, et de jeunesse effrenee, depravee, et audacieuse³⁶.

La « superfluité d'habits pompeux », au même titre que le langage mal réglé, est le signe d'un désordre au sein de la société civile, chacun cessant d'être représentatif de son « estat » :

Et ne scauroit on discerner ne choisir les ordres les uns d'avec les autres. Car le villageois rustique ne se contente de sa simplicité, et en lieu d'estre guestré, assidu au labourage, et souffrepeine, il tasche à se civilizer. L'artisan mechainique, vil et laborieux, s'habille comme le marchand, le marchand comme le bourgeois, le bourgeois comme le gentilhomme [...]. De manière qu'il y a telle confusion et desordre, que pour le desbordement accru en tous les estats, il y a aujourd'huy peu ou point de difference entre les uns et les autres³⁷.

On remarque que cette dénonciation de la superfluité vestimentaire fait le lien avec les « passages ramassez, que Seneque appelle *suppellectilem* » dont parle Faye d'Espeisses :

Et de ceste superfluité et excessiveté en dependent, comme de chaisnons, deux ou trois autres aussi pernicieuses et dommageables. Car en lieu de représenter une frugalité mesnagere et sobre, il faut que la table corresponde aux habits, qu'elle soit friande, exquise, et delicieuse, accompagnée de toutes sortes de viandes [...]. Il faut que les meubles soyent somptueux, et precieux [...], le mesnage riche et resplendissant. Finalement lon ne se contente d'une maison logeable, commode et domestique³⁸.

³⁴ Pierre de Lancre, *op. cit.*, f. 125 r^o.

³⁵ *Lettres à Lucilius*, 114.

³⁶ Jérôme de Châtillon, *Bref et utile discours sur l'immodestie et superfluité d'habits*, Lyon, Gryphe, 1577, p. 15.

³⁷ *Ibid.*, p. 18.

³⁸ *Ibid.*

Dans l'une de ses lettres, Sénèque critique en effet la vaniteuse *libido sciendi*, qui pousse l'individu à faire provision de connaissances superflues. Le terme employé au figuré pour désigner cet « inutile bagage littéraire » est *supellex*, au sens propre « ustensiles de ménage, mobilier, etc. » :

Tu jugeras répréhensible l'homme qui fait provision de superfluités pour en déployer dans sa maison le coûteux étalage ; et tu ne blâmeras point celui qui s'occupe à entasser un inutile bagage littéraire [*supervacua literarum suppellectile*] ? Vouloir apprendre plus que de besoin est une sorte d'intempérance. Et puis cette manie d'arts libéraux fait des importuns, de grands parleurs, des fâcheux, des esprits amoureux d'eux-mêmes, d'autant moins portés à apprendre le nécessaire qu'ils se sont farcis de bagatelles³⁹.

Nous reconnaissons, dans les termes désignant ces adeptes de la superfluité, des philautes (« des esprits amoureux d'eux-mêmes »), ces ennemis de l'harmonie entre les hommes (« des fâcheux, des importuns ») qui parlent avec emphase de tout (« de grands parleurs »).

Il s'agit à présent de se demander sur quels éléments précis s'appuient ces analogies entre vêtement et discours superflus.

Bigarrures et rapetassages

Le premier point commun est la « bigarrure », mot désignant au propre l'assemblage de couleurs variées, spécialement dans le domaine vestimentaire. Par analogie avec un vêtement cousu de pièces diverses, une « marquetterie » discursive pourra être qualifiée de « bigarrée » : « Mais alongeons ce chapitre et le bigarrons d'une autre pièce »⁴⁰. Étienne Dolet se défend de céder aux incongruences de ce genre d'« étoffe » :

Tu pourrais en effet me trouver assez peu différent de ceux qui usent du genre d'éloquence où tout est composé d'un amas de mots tirés d'un peu partout et jetés ensemble, d'un immense monceau d'histoires, d'exemples et d'adages, comme un pièce d'étoffe bigarrée cousue de morceaux venus de n'importe où [*velut cento undequaque consutus...*]. Tu pourrais en effet m'accuser d'avoir pratiqué le genre d'éloquence qui ne possède ni raffinement ni charme ni sérieux, qui a une forme désordonnée, sans aucune uniformité, et qui est par conséquent gonflée, regorgeant de mots, mais pauvre de sens⁴¹.

La métaphore de la bigarrure est si courante qu'elle n'a pas besoin d'être explicitée. On la retrouve lorsque Sébillet transforme la chimère horacienne en manteau :

[Le poète] regardera aussi soigneusement à joindre les unes choses aux autres proprement au progrès de son Poème ; et y mettre les fins et les commencements tant bienséants, qu'il ne soit repris comme le sot couturier faisant le capuchon de la cape du plus laid et mal uni endroit de la frise, et remplissant les quartiers de la robe noire, d'une pièce rouge ou verte⁴².

L'autre grande métaphore vestimentaire est celle du « rapetassage », couramment associée à celle du « ramassage » que nous avons vue chez Faye d'Espeisses et Vigenère. Au figuré, *rapetasser* signifie en effet « compiler » :

³⁹ *Lettres à Lucilius*, 88.

⁴⁰ Montaigne, *Essais*, éd. P. Villey, Paris, PUF, 1978, p. 689.

⁴¹ *Orationes duae in Tholosam*, éd. K. Lloyd-Jones et M. Van Der Poel, Genève, Droz, 1992, p. 157.

⁴² *Art poétique François*, dans *Traité de poésie et de rhétorique de la Renaissance*, op. cit., p. 59.

Le Chanc. Gratien n'a fait autre chose sinon que ramasser plusieurs Canons de divers lieux : et toy aussi, tu en prens par tout où te semble bon, et ramasses de tous costez des choses que tu accomodes tellement quellement pour faire valoir ton erreur. *Tayl.* Mon seigneur, je m'esbahy comment vous avez une telle opinion de ce personnage-là, qui est comme un porte-enseigne de l'église du Pape, qu'il soit seulement *un ramasseur ou rapetasseur*⁴³.

Mais *rapetasser* a d'abord le sens de « rapiécer, recoudre ». Dans les critiques de la superfluité discursive, il est fréquent de voir son sens métaphorique se mêler par syllepse à son sens primitif. Lorsque Barthélémy Aneau reproche à Du Bellay d'avoir produit, avec la *Deffence*, une « commentation de diverses pièces assemblées sans ordre et point ne se suivant », il précise qu'il s'agit d'un ouvrage « quasi total rapiécé et rapetassé d'icelui décousu de son ordre »⁴⁴. Le cumul des métaphores (« rapiécé et rapetassé », « décousu ») met en avant l'image du tissu sans toutefois faire oublier qu'il s'agit de commenter une esthétique discursive. Cette volonté de confondre avec évidence « compiler » et « recoudre » indique combien est importante l'analogie entre discours et vêtement dans les idées de l'époque.

Attardons-nous sur un exemple intéressant. Pasquier s'en prend, de la même manière que Faye d'Espeisses, à la rhétorique pédante de la citation comme assemblage de pièces rapportées :

Ce que vous estimez le plus riche en icelles, est à mon jugement le plus pauvre. Je veux dire tant de passages Grecs et Latins, tant d'allegations d'auteurs, dont vous reparez vostre discours. Je desire que [...] nous *habillions un orateur à la Française* si proprement et à propos, que nos actions s'eslongnent le plus qu'elles pourront de la pousiere des escolles [...]. Je ne sçay comment s'est insinué entre nous ce nouveau genre d'eloquence, par lequel il faut non seulement que nous nommions les auteurs dont nous empruntons nos embellissements, mais qui plus est que nous couchions tout au long leurs passages : et ne penserions estre veuz sçavoir ny bien dire, si nous n'accompagnons toute la teneur de noz discours de ceste curiosité. [...] Brief nous seuls entre toutes les autres nations faisons profession de *rapiécer, ou pour mieux dire rapetasser* nostre eloquence de divers passages⁴⁵.

Les métaphores de la parure (« dont vous reparez vostre discours »), du vêtement (« que nous habillions un orateur à la Française ») et du rapiéçage (« rapiécer, ou pour mieux dire rapetasser ») sont banales. Mais, cumulées, elles imposent le paradigme vestimentaire comme élément majeur de la critique. Dans la formule « *habiller un orateur* », le verbe *habiller* peut certes aussi signifier « préparer », « apprêter », acceptions courantes. Mais l'antithèse évidente entre le fait d'« habiller un orateur à la Française, si proprement et à propos », et celui de « rapiécer » de façon incongrue, montre que le verbe signifie bien ici « vêtir »⁴⁶.

Cet exemple est surtout intéressant pour l'ambiguïté sur « proprement » et « pousiere ». À l'époque, *propre* et ses dérivés réfèrent à la notion de « convenance », de pertinence. L'acception moderne, « nettoyé », ne s'est développée qu'au XVII^e siècle. Toutefois, cette évolution sémantique s'est effectuée à partir d'une autre acception de *propre*, relative au domaine vestimentaire : « bien arrangé, soigné, élégant ». Cette acception, attestée dès le XIII^e siècle⁴⁷, est usuelle au XVI^e siècle : « ces vestemens tant

⁴³ *Histoire des martyrs persecutez*, Genève, Jean Crespin, 1582, f. 294 r^o.

⁴⁴ *Le Quintil horacien*, op. cit., p. 193.

⁴⁵ *Les Lettres d'Estienne Pasquier*, Paris, L'Angelier, 1586, f. 222 r^o.

⁴⁶ D'autant que la métaphore est conventionnelle. Pierre Saliat dit, à propos de sa traduction d'Hérodote, que les Muses « ont laissé l'habillement de Grecques Asiennes pour se vestir à la Française » (*Les Trois Premiers Livres des Histoires d'Herodote*, Paris, L'Angelier, 1551, « A Treschrestien Roy de France Henry II », n. p.).

⁴⁷ D'après le *Robert historique*.

propres et accoustremens tant riches »⁴⁸. D'autre part, *malpropre* au sens de « sale » existe à cette époque : « un boyteux, noircy, salle et mal propre »⁴⁹. On peut donc penser que Pasquier joue sur le sens de *proprement* en établissant une analogie entre la *proprietas* d'un discours et la « propreté » d'un vêtement nettoyé d'une poussiéreuse rhétorique du « décousu ». Ce jeu de mots par syllepse pourrait être un trait d'esprit à vocation polémique, dans la mesure où il s'avère capable, par ses sous-entendus, d'exprimer plus d'idées sur le *bien-dire* que n'importe quel discours citationnel bavard.

Dans le texte de Faye d'Espeisses, le verbe *habiller* a le sens de « vêtir » : « nostre parler doit estre masle, habillé de court comme les hommes, et non de long comme les femmes ». *Habillé de court* ou *de long* est une locution courante⁵⁰. En outre, Faye d'Espeisses formule ce jugement après avoir critiqué « la façon dont s'habilloient les gens d'armes Polonnois », qui « sembloient tout autre chose que gens de guerre » parce que leurs vêtements n'étaient qu'abondance de « superfluitez ». La faute que constituent ces habits superflus est identique à celle des discours surchargés : « les plaidoyers de ces allegateurs superflus tiennent de ceste barbarie ». Or, après la possible syllepse sur *proprement* chez Pasquier, on trouve ici une nouvelle syllepse : sur *court* et *long*. Ces deux mots renvoient en effet à une quantité concrète de tissu, du fait de leur emploi dans la locution *habillé de court / de long*. Mais ils réfèrent également, à cause du jeu analogique entre *parler* et *habiller*, à l'idée, plus complexe, de longueur discursive, laquelle, on l'a vu *supra*, joue un rôle majeur dans l'esthétique des discours accessoires. Cette idée est d'autant plus capitale dans les théories du langage littéraire qu'elle a également, à l'époque, une importance fondatrice dans la notion de « clarté française »⁵¹.

Dans un contexte semblable à ceux de Faye d'Espeisses et de Pasquier, Guillaume Ranchin admoneste les magistrats de la Cour des Aides de Montpellier :

La troisieme chose que vous devez eviter, est la prolixité de discours, et superfluité de paroles. Nous appellons longueur et superfluité, tout ce qui est hors de la cause, et qui ne sert de rien au faict et au droict d'icelle⁵².

Il s'agit de ne pas se conformer à ces « anciens Orateurs, soient Grecs, soient Romains, qui ayans à parler la pluspart du temps à une populasse et vulgaire ignorant [...] s'escartoient en des longues digressions [et] emportoient le los d'avoir bien dict : voire en telle sorte, que les plus impertinents quelquefois estoient plus haut loüez et magnifiez, que les autres ». Chez Pasquier et Faye d'Espeisses, cette « impertinente » et vaniteuse « superfluité » discursive est un vêtement mal rapiécé. Ces deux auteurs confirment ainsi l'attachement des écrivains du XVI^e siècle au paradigme vestimentaire dès lors qu'il s'agit de porter un jugement sur la langue qu'il faut utiliser. Leurs jeux de mots subtils ne leur permettent pas seulement de témoigner de leur intelligence et de

⁴⁸ Rabelais, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 148.

⁴⁹ A. de Cotel, *Le Premier Livre des gaies et mignardes poesies*, Paris, Robinot, 1588, f. 7 r^o.

⁵⁰ « Depuis eurent la vogue les manteaux à la reystre [...], lesquels estoyent faicts comme en despit de ceux qui aimoyent *s'habiller court*. Car on en fit en la fin qui trainoyent quasi jusques aux talons » (Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage François italianizé*, Anvers, Niergue, 1579, p. 209).

⁵¹ « Adoncques les liaisons, et les clostures de l'escriture François sont courtes et briefves. Elles conviennent à merveilles à l'esprit, et au naturel de la nation, car le François est né prompt, vif, et soudain : il n'a pas loisir par nature de beaucoup attendre. Il execute sans delay, ce qu'il delibere. Semblablement il est rond, et expédié en sa parole, et en son escriture » (Abel Matthieu, *Devis de la langue francoise*, Paris, V^{ve} R. Breton, 1572, f. 5 r^o).

⁵² Guillaume Ranchin, « Première remonstrance faite en la cour des Aydes de Montpellier », in *Harangues et actions publiques des plus rares esprits de nostre temps...*, *op. cit.*, p. 426.

leur esprit. Très fréquents à l'époque, ces jeux indiquent combien ce paradigme est important.

Fastes et bouffissures

Le faste vestimentaire est un leitmotiv du discours moraliste du XVI^e siècle, chez les protestants en particulier :

Mais ce que j'ay dit de ces sauvages est, pour monstrier qu'en les condamnans si austerement, de ce que sans nulle vergongne ils vont ainsi le corps entierement descouvert, nous excedans en l'autre extremite, c'est à dire en nos boubances, superfluitez et excès en habits, ne sommes gueres plus louables. Et pleust à Dieu, pour mettre fin à ce poinct, qu'un chacun de nous, plus pour l'honesteté et necessité, que pour la gloire et mondanité, s'habillast modestement⁵³.

Au cœur des dénonciations se trouve « l'impur amour propre » : les vaniteux « se chargent-ils pas de debtes onereuses pour piaffer et bouffer en habits somptueux ? [...] tout cela provient de l'amour propre insensible à tout, fors qu'à soy-même »⁵⁴. Dans cette « affection ennemie de tout bien » on reconnaît, parce qu'elle est, comme le dit Laurent de Paris, « la porte à tout mal », la philautie, « *malorum omnium fons* »⁵⁵. Les « boubances » vestimentaires, témoignages d'orgueil, sont donc des signes de corruption, d'anticharité :

Si celuy qui est appelé Vicair de saint Pierre, chemine és voyes de vertus Chrestiennes, nous croyons qu'il est vrayement vicair d'iceluy : mais s'il chemine és voyes contraires, lors il est messagier de l'Antechrist, contraire à saint Pierre et au Seigneur Jesus Christ. Et pourtant saint Bernard escrit ainsi au Pape Eugene, Tu chemines en grans boubances, accoustré somptueusement. Quel fruict reçoivent les brebiz de toy ? Si j'osoye dire, ce sont-cy plustost pasturages de diables que de brebiz⁵⁶.

Or, comme le vêtement, le discours peut lui aussi être jugé pour son faste superflu. L'image de l'habit somptueux figure d'ailleurs dans la dénonciation horacienne de l'incongruence poétique : « Souvent, à un début imposant et qui promettait de grandes choses, sont cousus un ou deux lambeaux de pourpre, faits pour resplendir au loin. » Cette image permet de concentrer sur elle deux caractéristiques du détour inconvenant : *l'assemblage de pièces disparates*, qui réfère à l'idée de hors-propos bavard, et *le tissu précieux*, qui renvoie au fait que de tels détours sont « pompeux », seulement motivés par l'exhibition vaniteuse d'un savoir inutile.

Attardons-nous sur l'image de la « boubance ». Variante de *bombance*, le mot serait une construction sur le radical onomatopéique *bob-* « exprimant une notion de gonflement »⁵⁷. De fait, l'une des métaphores les plus connues de l'orgueil est l'enflure. Sur une poutre de la bibliothèque de Montaigne il est ainsi inscrit que « le souffle gonfle les outres vides, la présomption enfle les hommes sans jugement »⁵⁸. Pour nos lettrés, l'une des sources les plus évidentes de cette idée est saint Paul : « *Scientia inflat, caritas*

⁵³ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en terre de Bresil*, éd. F. Lestringant, Paris, Livre de Poche, 1994, p. 236.

⁵⁴ Laurent de Paris, *Le Palais de l'amour divin*, Paris, De La Nouë et Chastelain, 1614, p. 814.

⁵⁵ Voir M. A. Screech, *Rabelais*, Paris, Gallimard, 1992, p. 310-311.

⁵⁶ *Recueil de plusieurs personnes qui ont constamment enduré la mort...*, Genève, J. Crespin, 1556, p. 62.

⁵⁷ TLFi.

⁵⁸ *Essais*, op. cit., p. LXVIII.

vero ædificat »⁵⁹. Cette enflure est l'une des caractéristiques de la superfluité fastueuse d'habits :

Nous voyla tout portez à l'inanité de ce vice, laquelle on ne peut mieux tirer que du surnom de vaine dont on baptise ceste sottie gloire, qu'arrogamment s'arrogent les impertinents. Le Pan en est l'image, et Narcisse l'Idée, qui se perdent en la consideration de leurs beautez. Crapauts qui en fin *crevent pour se vouloir grossir et bouffir*, comme des bœufs. Quelle la vaine niaiserie de nos Courtisans qui regardent à sa cappe, à ses bottes, à sa desmarche quel homme c'est. N'est-ce pas une vanité insupportable et desraisonnable, de faire le fendant et le brave pour monter un beau cheval, pour estre bien emplumé, pompeusement vestu, briller de pierreries, quelle bassesse de cœur, de relever son renom par une fraize, un pennache, une beste⁶⁰ ?

De la même façon, un discours motivé par la seule vanité est considéré comme « enflé ». Ronsard dénonce les poètes usant d'un style magnifique, « trop ampoulez, et presque crevez d'enfleures comme hydropiques, lesquels pensent n'avoir rien fait d'excellent, s'il n'est extravagant, crevé et bouffy, plein de songes monstrueux et paroles piafées »⁶¹. En particulier, la digression abusive, « *extra-vagante* », est une enflure :

Car tels livres ordinairement sont peu solides, *extravaquent en des discours bouffis* sans rien expliquer clairement, amusent les gens à des speculations inutiles [...], pleins d'une vanité d'opinion de soymesme, et peu d'estime des autres⁶².

Jean-Pierre Camus s'interdit de céder à de telles facilités, qu'il voit comme des bouffissures susceptibles d'affecter le corps de l'auteur :

Il y a de tout cecy dix mille passages des autheurs anciens tant prophanes que sacrez, dont je suis tout bouffy, tout gros : mais quoy, cet accessoire emporterait mon but principal. Qui ne voit qu'à parler de l'homme, de sa fabricque, de son corps, de son ame, c'est un abysme de discours sans bornes, sans rivage⁶³ ?

Cette idée d'un corps gonflé par l'ineptie de propos inutiles est fréquente, comme on le constate par exemple chez Du Vair : « cette façon d'oraison est comme un corps beau et bien sain, lequel n'est point enflé et bouffi »⁶⁴.

Or cette enflure corporelle se manifeste en particulier sous la forme d'un corps enveloppé d'habits rembourrés. Montaigne brosse ainsi le portrait des bavards : « Ceux qui ont le corps gresle, le grossissent d'embourures : ceux qui ont la matiere exile, l'enflent de paroles »⁶⁵. De fait, le vêtement, dans les *Essais*, est fréquemment l'analogue du « parler » :

J'ay volontiers imité cette desbauche qui se voit en nostre jeunesse, au port de leurs vestemens : un manteau en escharpe, la cape sur une espaule, un bas mal tendu, qui représente une fierté desdaigneuse de ces paremens estrangers, et nonchallante de l'art. Mais je la trouve encore mieu employée en la forme du parler⁶⁶.

⁵⁹ I, *Corinthiens*, VIII, 1.

⁶⁰ Jean-Pierre Camus, *Premieres Homelies quadragesimales*, Paris, Claude Chappelet, 1618, p. 118.

⁶¹ Ronsard, *Œuvres complètes*, t. I, éd. J. Céard, D. Ménager, M. Simonin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1993, p. 1166.

⁶² Théophile Bernardin, *Cynosure chrestienne*, Liège, J. Ovwerx, 1616, p. 528.

⁶³ *Diversitez... Tome troisieme*, Paris, E. Foucault, 1610, f. 185 v^o.

⁶⁴ *De l'eloquence françoise*, Paris, L'Angelier, 1610, p. 54.

⁶⁵ *Essais, op. cit.*, p. 157.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 172.

Dans les *Essais*, ce thème donne lieu à de remarquables jeux textuels, dont voici un exemple :

Il en est de si sots, qui se destournent de leur voye un quart de lieuë, pour courir apres un beau mot ; « *aut qui non verba rebus aptant, sed res extrinsecus arcessunt, quibus verba conveniant* ». Et l'autre : « *Sunt qui alicujus verbi decore placentis vocentur ad id quod non proposuerant scribere* ». Je tors bien plus volontiers une bonne sentence pour la coudre sur moy, que je ne tors mon fil pour l'aller querir⁶⁷.

L'incongruité discursive est dénoncée au moyen de formules latines explicites et littérales⁶⁸. Mais on voit que, en complément de cette littéralité empruntée, Montaigne adopte pour sa part une formulation figurée, opposant à l'incongruité un jeu métaphorique sur l'image du fil : il s'agit de résister à la superfluité discursive au moyen d'une couture (« coudre » une sentence étrangère sur le discours de l'essai). De cette manière, la pertinence devient un vêtement. Ce jeu est d'autant plus subtil qu'il prend à rebrousse-poil la pensée dominante : la pratique du collage impertinent est critiquée au moyen de citations, autrement dit des « pièces rapportées » qui devraient, en principe, transformer les chapitres des *Essais* en l'un de ces manteaux dont parle Sébillet.

Formes

Outre les citations, parenthèses et digressions, parmi les discours accessoires susceptibles d'être critiqués pour leur superfluité figurent les annotations. Dans *Pantagruel*, Rabelais dénonce les gloses marginales des manuscrits médiévaux des *Pandectes*, accusées d'obscurcir le texte primitif : ces livres de lois sont semblables à « une belle robe d'or triumpante et precieuse à merveilles, qui feust brodée de merde », car « la brodure d'iceulx, c'est assavoir la glose de Accurse [...] n'est que ordure et villenie »⁶⁹. La plaisanterie, qui relève donc de notre analogie traditionnelle entre vêtement et discours, consiste à confondre la *brodure*, autrement dit la couture, et la *bordeure*, la marge où figurent les gloses. Cette assimilation des gloses marginales à une couture s'appuie sur une équivalence de forme : l'étroitesse, la verticalité et une situation aux limites d'un espace principal permettent un rapprochement entre la marge d'un feuillet et le bord brodé d'un vêtement.

Cette équivalence plastique entre bord du vêtement et discours accessoire se retrouve aussi dans la liste, véritable pièce rapportée lorsqu'elle est insérée dans un discours dont elle rompt l'homogénéité⁷⁰. Une liste a en effet une *forme* au sens plastique du terme qui, sans être obligatoire, apparaît souvent : la disposition en colonnes. Elle est ainsi dotée d'une verticalité étroite, en commun avec les notes marginales dont parle Rabelais. De fait, l'anglais *list* a, entre autres sens, celui de « bord, liseré, ourlet d'un vêtement », l'acception « catalogue » en dérivant probablement⁷¹. Le mot est issu de l'italien *lista*, « inventaire » mais aussi « bordure, lisière ». Au XVI^e siècle, il a cette ambiguïté : « on en use [...] en parlant de choses

⁶⁷ *Ibid.*, p. 171.

⁶⁸ La première citation signifie en effet : « Ou qui, au lieu de choisir les mots pour les choses, vont chercher *hors du sujet* des choses auxquelles les mots puissent convenir » (Quintilien). La seconde : « Il en est qui, pour placer un mot qui leur plaît, s'engagent dans un sujet *qu'ils n'avaient pas dessein de traiter* » (Sénèque).

⁶⁹ *Euvres complètes, op. cit.*, p. 231.

⁷⁰ Les listes figurant dans les romans de Rabelais en sont des cas célèbres. Pensons notamment aux chapitres inventoriant les « anatomies de Quaresmeprenant » dans le *Quart Livre*.

⁷¹ J. Goody, *La Raison graphique*, Paris, Minuit, 1979, p. 149.

arrangées l'une auprès de l'autre », mais aussi de « ce qu'on met autour d'un habillement, ou un linge, pour l'enrichir »⁷². Ainsi, chez Jean Papon : « Je les voy refrisés, et du long de leurs filz, Revolus en mil neudz, de cent listes pourfilz »⁷³.

Autrement dit, dans la réflexion que mènent les écrivains du XVI^e siècle sur le rapprochement entre habit et langage, s'invitent des considérations sur le visible. Un aspect remarquable de cette question se trouve dans l'analogie entre les digressions hors de propos, traditionnellement désignées comme « obliques » et « sinueuses », et les accessoires vestimentaires symbolisant le plus nettement la vanité : la fraise, les godrons, les crevés, tout ce qui est plié, torsadé... On fait ainsi se conformer une métaphore poétique banale, la « torsion » discursive, et une caractéristique plastique du vêtement de cour.

Dans le discours moralisateur sur la superfluité vestimentaire, sont en effet constamment couverts d'opprobres ces signes de vaine gloire que sont les ornements torsadés, superfluités d'une élégance outrée. Henri Estienne ironise sur les « entortillements » des « godronnemens » et « fraisemens » des « gentilshommes »⁷⁴, Léry se moque des fraises et godrons des courtisans⁷⁵... Nous l'avons vu, pour Jean-Pierre Camus, « relever son renom par une fraize » est une « vaine naiserie de nos Courtisans », une « vanité insupportable et desraisonnable ».

L'analogie entre les godrons, fraises, etc. et les superfluités discursives tient à plusieurs faits. D'abord, tous constituent des signes de vanité ostentatoire et superflue, d'où la métaphore courante assimilant le discours abusivement orné à des godrons :

Or le tout y est traité d'un stile simple, rond, sincere, et pas affecté : Aussi ne sont-ce pas les Amateurs de quelque Panegyre eloquent, fardé, empoullé et enrichi des goderons et fleurs de bien dire, que j'y convie et invite ; ains seulement les cupides, convoiteux et desireux de sçavoir la verité⁷⁶.

Cotgrave mentionne la formule : « Goderon de beau langage : *affectation in speech, the trimming of the tongue, with quaint phrases, choyce tearmes...* »⁷⁷. Ces ornements vestimentaires sont en outre des *accessoires* hors de propos :

C'est la perte du temps qu'on employe *mal à propos* à se goderonner, que je plains [...], de passer quasi une journée à remettre une fraize, ou un rabat, à se redresser la moustache, ou à se composer les cheveux⁷⁸.

Si de surcroît on considère le vêtement comme un langage doté d'une sémantique et d'une grammaire, dont les parties sont nécessairement liées par des règles de cohésion, de tels accessoires relèvent alors d'une sorte de désordre « langagier », d'un vice de composition. Ce sont par conséquent, pour les mentalités de l'époque qui établissent, je l'ai dit, des analogies entre discours et société, des manifestations du désordre des « estats » :

Il fault estre habillé *honnestement selon son estat*, mais il ne fault pas avoir habits et choses superflues ny bouffer le taffetas, estre dechiqueté et semblables abus⁷⁹.

⁷² Deux dialogues du nouveau langage françois, *op. cit.*, p. 112.

⁷³ Cité par E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925-1962.

⁷⁴ Deux dialogues du nouveau langage françois, *op. cit.*, p. 152.

⁷⁵ Voyage en terre de Bresil, *op. cit.*, p. 309-310.

⁷⁶ Nicolas de Marbais, Supplication et requette à l'Empereur... sur les causes d'assembler un concile general, « Aux Lecteurs », Leyde, L. Elzevier, 1613, n. p.

⁷⁷ A Dictionarie of the French and English Tongues, Londres, Adam Islip, 1611.

⁷⁸ La Vie civile de Fabrice Campani, Paris, François Huby, 1613, f. 221 r^o.

La fraise est régulièrement associée par ses détracteurs à la saleté : lors de son périple en terre sainte, il faut que le pèlerin, « pour resister aux poux qui l'attaqueront en furie », dispose de linge de rechange, et « que du moins il ait deux couples de chemises sans replis, fraize ny collet, dont se rient les Levantins, et outre que se sont autant de logemens pour la vermine »⁸⁰. Le paradoxe d'un vêtement élégant infesté de vermine est fréquent dans la dénonciation de la vanité. Bien entendu, de la saleté physique on conclut facilement à la corruption morale : « son esprit est aussi sale que sa fraise » dit Longue-Terre de celui qui affiche une fausse vertu⁸¹. Nous avons vu Jérôme de Châtillon accuser d'« *infamie* » la « chemise ouvree, fraisée, et goderonnee », les chausses « decoupees, façonnees, et nervees », les « habits debordés », mais aussi les « cheveux frizés, crespés ». En fait, toute caractéristique corporelle relevant du tordu et du flasque fait l'objet d'une méfiance voire d'une répulsion, comme par exemple chez Gabriel de Minut, qui fait l'éloge d'un ventre qui n'est « ny plié, ny frezé, ny godronné »⁸². J'ai montré ailleurs l'importance, dans les textes de l'époque, en particulier chez Montaigne, de la métaphore du gras corporel pour désigner l'incongruence vaniteuse⁸³.

La fraise, le godron et les crevés sont donc des réalisations concrètes, *observables* quotidiennement par nos lettrés dans les ornements vestimentaires des courtisans, d'un champ métaphorique, ancien et bien connu, consistant à faire de la sinuosité le contraire de la rectitude morale : « L'Italien et l'Espagnol doublons cherchans *la duplicité*, marchant comme Cyclopes à tasons et replis, cherchant en tous affaires les obscurcissements, les nœuds, les aenigmes, les equivoques, les *voyes obliques*, vont à *l'entour du pot* et presque tousjours *en serpentant* », ils appartiennent à ces nations qui, « dans le *tortu labirynthe* de ce Monde, s'escartant du vray chemin de la Constance, n'enfilant qu'une faulse route, n'y peuvent trouver qu'un faux repos, le vray logis de l'Inconstance »⁸⁴. L'oblique, le plié, le tordu sont des représentations matérielles de la corruption et de l'anticharité.

La métaphore banale du chemin qui « serpente » que vient d'employer Pierre de Lancre fait en outre penser, lorsqu'elle est employée par un moralisateur comme lui, au serpent de la Genèse. Or l'accessoire entortillé évoque lui aussi un serpent. Dans sa traduction de Philostrate, Vigenère décrit « trois horribles Furies toutes passefillonnees de serpenteaux et couleuvres »⁸⁵. Le *passer-fillon* (« entortillement »⁸⁶) serpentin est en effet l'une des caractéristiques de la fraise : le courtisan vaniteux « se godronne, se fraise et frise et pasfillonne »⁸⁷. Attardons-nous sur ce serpent tentateur. Sa sinuosité philautique et inepte ne peut que s'accorder avec l'image la plus traditionnelle pour désigner les digressions : la métaphore du tordu. On peut en effet « narrer ou droicement ou par digression »⁸⁸, les parties des chapitres digressifs des *Essais* « se

⁷⁹ François Le Picart, *Les Sermons et instructions chrestiennes*, Paris, N. Chesneau, 1566, f. 225 r^o.

⁸⁰ *Le Pelerin veritable de la Terre sainte*, Paris, L. Febvrier, 1615, p. 118

⁸¹ *L'Esclave de la Vierge Marie*, Lyon, V. de Cœursilly, 1624, p. 154.

⁸² *De la beauté*, Lyon, Honorat, 1587, p. 259.

⁸³ *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 517-524.

⁸⁴ Pierre de Lancre, *op. cit.*, f. 459 r^o.

⁸⁵ *Les images ou tableaux de platte-peinture*, Paris, Nicolas Chesneau, 1578, f. 514 r^o.

⁸⁶ « Que les femmes de façon nette / S'accoustrent en habit honneste [...] / Non point en cheveux tortillez, / Passe fillons frisez, grelez... » (cité par E. Huguet, *op. cit.*).

⁸⁷ Henri Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé*, *op. cit.*, « Remonstrance aux autres courtizans », n. p.

⁸⁸ Daniel d'Auge, *Deux dialogues de l'invention poetique*, Paris, Richard Breton, 1560, f. 34 r^o.

regardent mais d'une veuë oblique »⁸⁹, Vigenère assimile ses « petites courses et digressions » à des « rivieres qui vont tournoyans »⁹⁰... Bien entendu, ce sont surtout les digressions abusives qui font l'objet de telles représentations. Ces dernières trouvent leur comble dans la critique des détours de Chalcondyle par Vigenère, qui applique l'image du serpent simultanément aux fraises et godrons et aux digressions ineptes de Chalcondyle :

Cest autheur se transporte à toutes heurtes, et paroist la plus part du temps dissemblable, ny plus ny moins que le cours d'un Meandre, ou autre tel fleuve, qui ne s'escoule pas uni-esgal droit à val, mais plein par tout d'allees et de venues, s'enveloppans à guise d'un Labyrinthe qui ne peut trouver son issue, *se freze, goderonne, et fait la serpente*, retournant maintesfois sur soy mesme⁹¹.

Encore une fois, l'image du fleuve qui serpente est un simple cliché. Mais, dans le contexte de l'époque, elle acquiert une valeur forte : la digression hors de propos devient une *faute* au sens non seulement rhétorique mais aussi théologique du terme, un authentique « *vice* » d'expression⁹² propre à une humanité dont la corruption se manifeste dans des vêtements « passefillonnés », torsadés et superfétatoires.

Les analogies entre vêtement et discours se traduisent de toutes les manières possibles : littéralement, par des jeux de langage, au moyen de représentations littéraires empruntées au visible... Elles constituent donc un aspect important de l'imaginaire renaissant, à situer à l'intérieur du vaste discours de l'époque sur l'habit⁹³. Comme j'espère l'avoir montré, ces analogies jouent surtout un rôle majeur dans la construction de normes morales et discursives étroitement liées entre elles.

⁸⁹ *Essais*, *op. cit.*, p. 994.

⁹⁰ *Traicté du feu et du sel*, Paris, L'Angelier, 1618, p. 23-24

⁹¹ *Histoire de la decadence de l'empire grec de Chalcondyle*, *op. cit.*, n. p.

⁹² Sur la digression abusive comme expression de l'anticharité et de la Faute, voir mon ouvrage *Poétique du digressif*, *op. cit.*, p. 559 *sqq.*

⁹³ Sur cette question, voir D. Dupont et P. Mounier (éd.), *Voir l'habit. Discours et images du vêtement du Moyen Âge au XVII^e siècle*, Peter Lang, 2015.